

## COORDONNÉES

**Siège social :**  
1 rue François Prat -86000 POITIERS  
**Accueil :**  
Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51  
**Site et E-mail :**  
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 9h30 – 17h30  
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

## AGENDA DE LA SEMAINE

### Samedi 21 et dimanche 22 octobre

National 3  
Régional 1-2-3  
Départemental 1 à 5  
Féminines R1-R2  
Féminines D1-D2-D3  
Coupe Gambardella – 3<sup>e</sup> tour  
Coupe Nouvelle Aquitaine U15 – 1<sup>er</sup> tour  
Challenge U15 et U17 – 1<sup>er</sup> tour  
Festival Foot U13 – 1<sup>er</sup> tour  
Féminines U11-U13

### Lundi 23 octobre

Commission Départementale de l'Arbitrage  
Réunion de secteur – St Rémy sur Creuse

### Mardi 24 octobre

Comité de Direction

### Mardi 24 au vendredi 27 octobre

Formation éducateurs

### Jeudi 26 octobre

Commission des Jeunes  
Commission de Discipline

## SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 9
Avis aux éducateurs.....	p. 10
PV Commission Litiges et Contentieux.....	p. 15
PV Commission Jeunes.....	p. 20
Informations diverses.....	p. 27
Mini-jeu.....	p. 35

## PARTENAIRE DE LA SEMAINE



JEAN-MICHEL MINGOT  
7 PLACE DE LA MAIRIE  
86410 VERRIÈRES  
05.49.42.71.56

## PROTOCOLE D'AVANT MATCH 21 & 22 OCTOBRE

# PROTOCOLE

1

### ENTRÉE SUR LE TERRAIN

Lors de la présentation des équipes, les joueurs entrent sur le terrain. **Entrée des joueurs des deux équipes au centre du terrain** à quelques mètres de la ligne de touche (comme un protocole classique).

2

### HAIE D'HONNEUR

Les 2 équipes **se mettent en ligne face à face** pour accueillir le ou les arbitres du match **afin de faire une haie d'honneur et applaudir les arbitres** qui entrent sur le terrain.

3

### PROMOTION DE L'OPÉRATION

N'hésitez pas également à **photographier ou filmer** les étapes de ce protocole et à **relayer** cela sur vos **supports digitaux** en mentionnant le District de la Vienne de Football ou bien à nous transmettre cela par mail.



**Les Journées de l'arbitrage La Poste**

Du 10 au 31 octobre 2023

## MINUTE DE SILENCE

Une minute de silence sera à effectuer avant chaque rencontre (jeunes et seniors) en solidarité avec toutes les victimes du terrorisme.

Plus d'informations page 3

## PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Un webinaire sur les nouveautés du PEF aura lieu le :

**Jeudi 26 octobre de 18h à 19h**

Lien d'inscription et diverses informations page 5



## PARTENAIRE

### Notre agence

L'Agence de Verrières existe depuis 1960.

Elle a été dirigée par Raymond Audoux dès sa création jusqu'au 31 décembre 1994.

Arrivé en septembre 1990 comme salarié, je suis devenu Agent Général en janvier 1995.

La Compagnie représentée était WINTERTHUR Assurances, Compagnie Suisse de 1960 à 2003, date à laquelle elle a vendu son réseau à MMA

Christel et Tracy m'accompagnent à la gestion.

Nous formons une équipe "familiale" dévouée à nos fidèles clients.



### Notre équipe



**Jean Michel MINGOT**

**Agent Général**

Agent depuis 1995, je suis à votre disposition pour satisfaire vos besoins d'assurances.

Particuliers, professionnels, santé, placements etc...

Assureur partenaire des Fédérations départementales de chasse de la Vienne et de la Charente.

Agence de proximité, je suis au plus près de mes clients, j'effectue les visites de risques afin d'adapter au

mieux vos garanties.

> [Contactez-moi](#)



**Christel LANGER-BOUHET**

**Collaboratrice d'Agence**

Je suis à votre disposition pour tous vos projets, particuliers, professionnels : auto, habitation, santé, placements et protection de la famille

Je gère également la comptabilité.

> [Contactez-moi](#)



**TRACY COUVRAT**

**Collaboratrice**

Je suis à votre écoute pour tous vos projets de particulier et de professionnel

> [Contactez-moi](#)

## Votre tarif en moins de 3 minutes

### Devis Assurance MMA

Comparez et choisissez la formule adaptée à vos besoins.



Auto



Habitation



Santé

[Devis assurances MMA](#)

### Devis Assurance MMA pour les Pros et Entreprises

Obtenez votre tarif personnalisé correspondant à votre activité.



RC Pro



Multirisque



Pro

[Devis assurances Pro](#)



## AVIS AUX CLUBS

### CALENDRIER GÉNÉRAL

### [TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL](#)

### MINUTE DE SILENCE

Avant chaque rencontre de ce week-end (jeunes et séniors), une minute de silence devra être respectée.

Celle-ci s'effectuera à la suite de la lecture du message suivant (si possible par un speaker) :

« *Mesdames et Messieurs,*

*Avant le coup d'envoi, nous vous invitons à observer une minute de silence en solidarité avec toutes les victimes du terrorisme, afin d'honorer notamment la mémoire de Dominique Bernard, professeur de français assassiné à Arras, des deux supporters suédois victimes de l'attaque terroriste à Bruxelles et de toutes les victimes civiles innocentes des événements en Israël et en Palestine.* » »

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les Assemblées Générales se tiendront le **vendredi 17 novembre 2023** au siège du Crédit Agricole Touraine Poitou de POITIERS.

### RÉUNIONS DE SECTEUR – SAISON 2023/2024

Le District de la Vienne de Football organise en début de saison des réunions de secteur.

Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Accueil des clubs à 18h45 pour un début de réunion à 19h00.

Pensez à réserver votre soirée ! Une invitation sera adressée à chaque club par la messagerie Gmail.

#### **Vendredi 20 octobre 2023 - à la salle Espace 2000 - 19 rue de la Vergnade - 86500 SAULGE**

##### Secteurs 5 et 6 - Vienne et Gartempe (20 clubs)

Adriers, Availles Limouzine, Bouresse, Haims, Jouhet Pindray, La Chapelle Viviers, Leignes sur Fontaine, Le Vigeant, Mazerolles Lussac, Montmorillon, Nalliers, Queaux-Moussac, Saulgé, Sillars, St Savin St Germain, Usson - L'Isle, Valdivienne, Vallée du Salleron, GJ 3 Vallées 86, 3 Vallées 86.

#### **Lundi 23 octobre 2023 – à la salle des Fêtes – rue du Val de Creuse – 86220 ST REMY SUR CREUSE**

##### Secteurs 3 et 4 - Pays Châtelleraudais (30 clubs)

Antoigné, Antran, Availles en Châtelleraut, Bonneuil Matours, Buxeuil, Cenon, Cernay St Genest, Châtelleraut Portugais, Châtelleraut Réunionnais, Châtelleraut SO, Colombiers, Coussay les Bois, Espoir FC, Ingrandes, L'Envigne, Leigné sur Usseau, Naintré, Orches, Ouzilly, Oyré-Dangé, Ozon FC, Pleumartin La Roche Posay, St Christophe, St Rémy sur Creuse, Thuré-Besse, Usseau, Vicq sur Gartempe, Vouneuil sur Vienne.

GJ Antoigné Ingrandes, GJ Avenir 86.

### ENGAGEMENTS

Certains engagements sont encore ouverts sur Footclubs.

Merci de **bien vérifier** vos terrains et **vos desideratas** (jumelage et alternance, horaires, nocturne...)

A cet effet, vous trouverez une notice explicative en [cliquant ici](#).

Une notice pour créer une entente dans Footclubs en [cliquant ici](#).

Pour les jeunes :

**U11-U13F et U15F => fin des engagements le 23/10/23**

**U15 à 8 / U17 à 8 => fin des engagements le 25/10/23**

Foot Diversifié :

**Futsal => fin des engagements le 31/12/23 pas d'obligation d'avoir un gymnase**



## JOURNÉES NATIONALES DE L'ARBITRAGE



### Journées Nationales de l'Arbitrage

#### Protocole d'avant match

TOUTES LES COMPETITIONS NATIONALES, REGIONALES, DEPARTEMENTALES  
à partir des U14 et sur tous les types de pratiques

- **L'entrée sur le terrain et la haie d'honneur**
  - Lors de la présentation des équipes, les joueurs entrent sur le terrain. Entrée des joueurs des deux équipes au centre du terrain à quelques mètres de la ligne de touche (comme un protocole classique).
  - Les 2 équipes se mettent en ligne face à face pour accueillir les 3 arbitres du match et le ou la jeune arbitre du club local afin de faire une haie d'honneur et applaudir les arbitres qui entrent sur le terrain, se plaçant comme sur un protocole classique.

#### Avant le coup d'envoi :

- **Le message speaker** (Si présence d'un speaker )  
Le speaker du stade devra lire un court message de présentation des Journées de l'arbitrage La Poste et de leur thématique.  
En cas d'absence de speaker dans le stade, ce message pour être lu devant les joueurs et dirigeants par un des éducateurs présents.

*« Ce week-end se déroulent les Journées de l'arbitrage La Poste.*

*De nouveau placées sous le signe du recrutement et de la fidélisation, La Poste renouvelle son engagement au niveau national en accompagnant les clubs dans la promotion de l'arbitrage.*

*Pour que le sport de compétition continue, nous avons besoin que de nombreux jeunes passent en mode arbitre.*

*Alors tous ensemble, clubs, joueurs, supporters, soutenons de nouveau l'engagement au service de l'arbitrage.*

*La Poste vous souhaite un bon match »*

#### Coup d'envoi :

- **Invitation des jeunes arbitres et coup d'envoi fictif** (Matchs Nationaux et Régionaux Seniors F et M)
  - En amont du match, un ou une jeune arbitre est choisi par le club recevant dans son effectif de jeune arbitre. A défaut d'avoir un jeune arbitre dans son effectif un jeune joueur U13 du club recevant est invité à remplacer l'arbitre dans le cadre de « l'arbitrage des jeunes par les jeunes »
  - Le ou la jeune arbitre sera invité(e) au centre du terrain à donner le coup d'envoi fictif de la rencontre.

#### **Les moyens de promotion**

Vous êtes invités à demander au speaker de lire le message d'avant match et renouveler cette lecture avant la seconde mi-temps. N'hésitez pas également à photographier ou filmer les étapes de ce protocole et à relayer cela sur vos supports digitaux ou bien à transmettre cela à la FFF au Coordinateur Fédéral de l'Arbitrage Amateur, (npottier@fff.fr).

**La Poste, partenaire des arbitres et la Fédération Française de Football vous renouvellent leur soutien et vous remercient, par avance, de l'engagement dont vous ferez preuve à l'occasion de cet événement national**



## PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

**WEBINAIRE**  
**LES NOUVEAUTÉS DU PROGRAMME**  
**ÉDUCATIF FÉDÉRAL**

**#MARQUER**  
**DEMAIN**

**JEUDI**  
**26**  
**OCT.**

De 18h à 19h

Le Programme Éducatif Fédéral est un outil central dans la mise en place de votre projet éducatif. Cette saison, un nouvel outil d'engagement dans le PEF va être mis en place et le site PEF va être agrémenté de nouvelles fonctionnalités comme la roue du PEF numérique vous permettant d'animer votre activité éducative.

Venez suivre ce webinaire pour prendre connaissance de toutes ces nouveautés et ainsi vous donner toutes les chances d'être valorisé dans le cadre du Challenge National PEF.

Lien d'inscription <https://qlic.it/1305797>

**DISTRICT VIENNE FFF**

**PEF**

**Ça y est, c'est parti !!**

Le District intervient dans les clubs pour une activité PEF tournée sous forme de Biathlon. Une activité ludique mélangeant exercices techniques et questions de culture foot/générale. Cette année, le thème de l'intervention tourne autour de la citoyenneté et des règles en communauté.

**Le PEF c'est quoi ?**

Le Programme Éducatif Fédéral est un programme pédagogique complet, mis à disposition pour les clubs afin de former les jeunes licencié(e)s d'U6 à U19 aux règles du jeu et de la vie.

Au terme de cette formation, les jeunes acquerrons les valeurs sportives fédérales et citoyennes telles que :

**LE PLAISIR, LE RESPECT,  
L'ENGAGEMENT, LA TOLÉRANCE  
LA SOLIDARITÉ**

**Les inscriptions : c'est maintenant !!**

Pour participer aux interventions du District il faut vous inscrire en nous contactant par mail à l'adresse :  
**District@foot86.fff.fr**

Pour rappel, les interventions sont possibles pendant les stages des vacances de la Toussaint, les mercredis après-midi pendant les séances ou alors un samedi lorsque les équipes n'ont pas match.



## GROUPEMENT D'EMPLOYEUR SPORT VIENNE – NOUVEAU SERVICE DE COMMUNICATION

Toujours avec cet objectif de développement et d'accompagnement des structures sportives, le Groupement d'Employeurs Sport Vienne a ouvert un nouveau service **d'aide à la communication**.

Début septembre, leur équipe a accueilli une nouvelle salariée ayant des compétences en communication (réseaux sociaux, création web etc.) que vous n'avez peut-être pas au sein de votre association. C'est pour cela que le GE SV vous propose cette nouvelle mise à disposition courte, moyenne ou de longue durée afin de **répondre à vos besoins**.

Vous pouvez trouver, en [cliquant ici](#), la plaquette de ce service ainsi que les coordonnées des personnes concernées.

## INVITATION TEMPS D'INFORMATION

L'OMS de Poitiers, Grand Poitiers, Poitiers et le CDOS de la Vienne ont le plaisir de vous inviter à un temps d'information avec les associations sportives.

**Lundi 6 novembre 2023 à 18h**  
**Foyer des nageurs de Ganterie**  
(57 rue de la Ganterie à Poitiers)

Ordre du jour :

- Le dispositif Pass'Sport,
- « Ma petite spnso » : sponsoring participatif,
- Les subventions FDVA et ANS

## ORGANIGRAMMES CLUB / GROUPEMENT

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

Merci de compléter l'ensemble des organigrammes reçus par mail le mardi 22 août.

Ces derniers sont aussi disponibles sur le site du District via le lien suivant : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/79868756cb532b66641e5cf656cf711f.pdf>

Les organigrammes sont à retourner par mail à l'adresse [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr) avant le **Vendredi 17 Novembre 2023**.

## DÉFIS SPORTIFS

Vous avez reçu par mail le mardi 22 août tous les documents concernant les Défis Sportifs pour la saison 2023/2024.

Ces différents documents sont aussi disponibles sur le site du District via les liens suivants :

Présentation Générale : [en cliquant ici](#)

Barèmes : [en cliquant ici](#)

Fiches résultats : [en cliquant ici](#)

Les documents sont à retourner au District avant le **vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023**.

Les **Défis Sportifs** sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Ils doivent donc être passés dans un climat de confiance et de plaisir indispensable à leur réussite.

La progression de chacun n'étant que l'unique but visé, il paraît donc logique que les jeunes puissent effectuer ces tests le plus grand nombre de fois possible afin d'obtenir une réelle évolution.

Pour les U10-U11G et U11F, il s'agit juste de faire connaître et d'habituer les joueurs/es à ces défis sans rechercher toutes formes de performances.



## 16<sup>E</sup> ÉDITION DES TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN

La 16<sup>e</sup> édition des « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football » est lancée !

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.

4 catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la FFF :

**Education & Citoyenneté – Mixité & Diversité**

**Solidarité & Inclusion – Santé & Environnement**

2 catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs.

### Le calendrier 2023-2024

Dépôt des candidatures du **26 septembre 2023** au **10 décembre 2023**

Jury de sélection sur dossiers : janvier 2024

Jury d'audition des clubs : mars 2024

**Cérémonie de remise des trophées : mai 2024**

### Chiffres-clés (depuis 2008)

- 4 026 bonnes pratiques recensées
- 257 clubs récompensés
- 849 K€ de dotation globale

**16<sup>e</sup> ÉDITION DES TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN**

Appel à candidature ouvert du 26 septembre au 10 décembre 2023

**FONDATION FOOTBALL**

[www.fondationdufootball.com](http://www.fondationdufootball.com)

Complétez votre dossier en cliquant sur le lien suivant :

<https://fondationdufootball.wiin.io/fr/applications/trophee-philippe-seguin2024-club-de-football-amateurs-95ba43>



## PASS'SPORT : COMMENT ÇA MARCHE ?

**L'État reconduit l'opération Pass'Sport pour favoriser la prise de licence des enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2023-2024.**

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive volontaire effectuée entre le 1er juin et le 31 décembre 2023. En 2022, 1,22 million de jeunes (+ 20%) en ont bénéficié au sein de 58 000 associations sportives (+ 8%).

Cette réduction, sous forme de coupon, est personnelle et utilisable une seule fois auprès d'un club choisi. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités. Il concerne potentiellement 6,7 millions d'enfants et de jeunes adultes.



### **Pour bénéficier du Pass'Sport, il faut :**

- être né(e) entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 (6 à 17 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- être né(e) entre le 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 (6 à 19 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- être né(e) entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 (16 à 30 ans) et bénéficier de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- être étudiant âgé de 28 ans révolus au plus et bénéficier au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023-2024.

### **Les structures éligibles sont :**

- les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des Sports ;
- les associations agréées JEP (Jeunesse et Éducation populaire) ou Sport, situées dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) ;
- les structures du loisir sportif marchand (exemples : salle de fitness, salle d'escalade, club de foot 5, patinoire...)

Pour accéder à la Notice club Pass' Sport, [cliquez ici](#).





## AVIS AUX ARBITRES

### NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

**06.43.06.88.53**

**En cas d'empêchement, à compter du dimanche midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.**

**Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.**

### LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

**Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains**, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun rappel à l'ordre.**

### FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES

La Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec la CDA et CDPA du District et ses chargés de mission en arbitrage, propose des formations initiales pour les nouveaux arbitres, mineurs comme majeurs, masculins comme féminins.

#### Dates des prochaines FIA :

- Du 10/11/2023 au 12/11/2023
- Du 15/12/2023 au 17/12/2023
- Du 02/02/2023 au 04/02/2023

Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-darbitres/>



# AVIS AUX EDUCATEURS

## DIPLÔMES FÉDÉRAUX : NOUVEAUTÉS 2023/2024

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

# COACH JEUNES

## ENTRÉE EN FORMATION

### LES PRÉ-REQUIS

-  Être licencié(e) à la FFF
-  Être âgé(e) de 16 ans révolus
-  Certificat médical pour la saison en cours
-  Autorisation parentale pour les mineurs

### LA SÉLECTION

- **Entrée en formation sur dossier** selon le nombre de places disponible par session.
- **Convention de formation** signée.
- **Le candidat s'engage** à réaliser les épreuves finales de certification.



## CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics U14 à U19.

Durée totale : 116h



## TARIFICATION

COÛT PÉDAGOGIQUE  
**675€**

PRISE EN CHARGE  
FAFA\* (80%)  
**540€**

RESTE À CHARGE CLUB OU STAGIAIRE  
**135€**

\*dans le respect des conditions d'éligibilité (voir guide)

### COMMENT BÉNÉFICIER DU FAFA FORMATION ?

\*Les DF sont éligibles au FAFA tout au long de la saison



## INSCRIPTION

Deux options possibles :

**MON COMPTE FFF**  
Prise en charge par le/la licencié(e)

**PORTAIL CLUBS**  
Prise en charge par le club

Les dates de formations dans chaque District de Nouvelle-Aquitaine





LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

# COACH SÉNIORS

## ENTRÉE EN FORMATION

### LES PRÉ-REQUIS



Être licencié(e)  
à la FFF



Être âgé(e) de  
16 ans révolus



Certificat médical pour  
la saison en cours



Autorisation parentale  
pour les mineurs

### LA SÉLECTION

- **Entrée en formation sur dossier** selon le nombre de places disponible par session.
- **Convention de formation** signée.
- **Le candidat s'engage** à réaliser les épreuves finales de certification.



## CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics seniors.

**Durée totale : 108h30**



## TARIFICATION

COÛT PÉDAGOGIQUE  
**650€**

PRISE EN CHARGE  
FAFA\* (80%)  
**520€**

RESTE À CHARGE CLUB OU STAGIAIRE  
**130€**

\*dans le respect des conditions d'éligibilité (voir guide)

## IMPORTANT

Pour chaque formation, le stagiaire doit être titulaire du PSC1 ou de l'AFPS moment de la certification finale (Attestation de Formations aux Premiers Secours)



## INSCRIPTION

Deux options possibles :

**MON COMPTE FFF**

Prise en charge  
par le/la licencié(e)

**PORTAIL CLUBS**

Prise en charge  
par le club

Les dates de  
formations dans  
chaque District de  
Nouvelle-Aquitaine





LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

# RESPONSABLE ÉCOLE DE FOOTBALL

## ENTRÉE EN FORMATION

### LES PRÉ-REQUIS

-  Être licencié(e) à la FFF
-  Être âgé(e) de 16 ans révolus
-  Certificat médical pour la saison en cours
-  Autorisation parentale pour les mineurs

### LA SÉLECTION

- **Entrée en formation sur dossier** selon le nombre de places disponible par session.
- **Convention de formation** signée.
- **Le candidat s'engage** à réaliser les épreuves finales de certification.

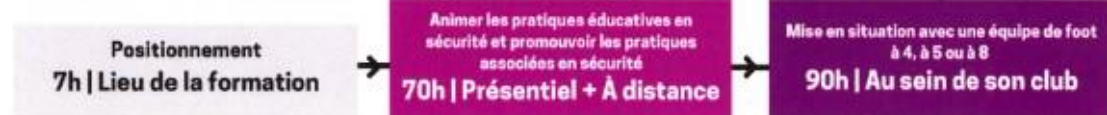


Le titulaire d'un DF certifié peut demander une licence « Éducateur Fédéral » - UEFA C.

## CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre d'un public U6 à U13.

Durée totale : 161h30



## TARIFICATION

COÛT PÉDAGOGIQUE  
**800€**

PRISE EN CHARGE  
FAFA\* (80%)  
**640€**

RESTE À CHARGE CLUB OU STAGIAIRE  
**160€**

\*dans le respect des conditions d'éligibilité (voir guide)

## CONTACTEZ NOUS !

 [IR2F@LFNA.FFF.FR](mailto:IR2F@LFNA.FFF.FR)

## INSCRIPTION

Deux options possibles :

**MON COMPTE FFF**  
Prise en charge par le/la licencié(e)

**PORTAIL CLUBS**  
Prise en charge par le club

Les dates de formations dans chaque District de Nouvelle-Aquitaine





## FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



**Saison 2023 - 2024**

### DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 11/01/2024	J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30
		Semaine 1 du 12 au 14/02/2024	
		Semaine 2 du 25 au 27/03/2024	
		Certification 31/05/2024	
Coach Séniors	Poitiers	Positionnement 12/01/2024	08h30-17h30
		Semaine 1 du 08 au 09/02/2024	
		Semaine 2 du 28 au 29/03/2024	
		Certification 30/05/2024	

### JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES DIPLÔMES FÉDÉRAUX (demande d'équivalence)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Journée complémentaire Responsable École de Foot	Poitiers	03/01/2024	08h30-17h30
Journée complémentaire Coach Jeunes	Poitiers	04/01/2024	08h30-17h30
Journée complémentaire Coach Séniors	Poitiers	05/01/2024	08h30-17h30



### CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF1	Poitiers	20/12/2023	08h30-17h30
CFF2	Poitiers	20/12/2023	08h30-17h30
CFF3	Poitiers	19/12/2023	08h30-17h30

### CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	25/10/2023 et 21/02/2024	à définir
CFI U10-U13	Poitiers	24/10/2023 et 20/02/2024	à définir
CFI U14-U19	Poitiers	26/10/2023 et 22/02/2024	à définir
CFI Séniors	Poitiers	27/10/2023 et 19/02/2024	à définir

### CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Gardien de But Initiation	Poitiers	12/01/2024 et 13/01/2024	08h30-17h30
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

### ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Futsal	Poitiers	27/01/2024	08h30-17h30
Pratique Féminine	Poitiers	15/04/2024	08h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS  
aallouis@lfna.fff.fr  
06 44 28 33 94



Tony RICHARD  
trichardefoot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine  
ir2felfna.fff.fr

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur [maLFNA.fr](http://maLFNA.fr) !



## COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 18 octobre 2023  
Procès-verbal n° 06

\*\*\*\*\*

Présents : Mme Maryse MOREAU, MM. François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 05 (par voie électronique) du mercredi 11 octobre 2023 sans modification.

\*\*\*\*\*

### JOUEURS SUSPENDUS

**Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).**

#### **Attention**

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	GJ Dissay Beaumont	Poitiers Asac
Antran	Ingrandes	Poitiers ASPTT
Availles en Châtellerauld	Jardres	Poitiers Beaulieu ES
Avanton	Jaunay Marigny	Poitiers Beaulieu FC
Beaumont St Cyr	La Pallu	Poitiers Cep
Biard	Leigné sur Usseau	Poitiers Portugais
Boivre	Ligugé	Queaux Moussac
Bonneuil Matours	Migné Auxances	Sommières St Romain
Brion St Secondin	Mirebeau	St Julien l'Ars
Cenon / Vouneuil	Montmorillon	St Saviol
Cissé	Naintré	Stade Poitevin
Colombiers	Neuville	Thuré Besse
Espoir	Nord Vienne	Vicq sur Gartempe
FC 3 vallées 86	Oyré Dangé	Vouneuil sur Vienne
Fleuré	Ozon	Vouzailles
Fontaine le Comte	Payroux Charroux Mauprévoir	

Poitiers Gibauderie : suite à la décision de la Commission d'Appel n°3 du 15/11/22, le dirigeant qui officiait en tant qu'arbitre assistant lors de la rencontre Chasseneuil St Georges (2) – Poitiers Gibauderie (2) n'est pas autorisé à être inscrit à nouveau sur une feuille de match comme officiel tant qu'il n'aura pas suivi une formation d'arbitre de club.

\*\*\*\*\*



## OUVERTURES DE DOSSIERS

**Match n° 26559852 : Espoir FC (1) – Ouzilly (1) en Départemental 4 poule B du 15/10/23**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

**Match n° 26892373 : La Pallu (3) – Montamisé (4) en Départemental 5 poule C du 15/10/23**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

**Match n° 26892374 : Chasseneuil St Georges (4) - Colombiers (2) en Départemental 5 poule C du 15/10/23**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

**Match n° 26667728 : Lavoux-Liniers (2) – Fleuré (3) en Départemental 5 poule E du 15/10/23**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

**Match n° 26668206 : Bonnes (1) – Jardres (2) en Départemental 5 poule E du 15/10/23**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

## DOSSIERS EN INSTANCE

**Match n° 26531954 : Espoir FC (1) – Availles en Châtelleraut (2) en Départemental 4 poule B du 08/10/23**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

**Match n° 26990025 : Jaunay Marigny (1) - Naintré (1) en U17/U18 Départemental 1 du 07/10/23**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

**Match n° 27234749 : Naintré (2) – Ozon (1) en U17/U18 Départemental 2 poule A du 30/09/23**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.





## DÉPARTEMENTAL 2

### **Match n° 26664851 : Rouillé (1) – St Julien l'Ars (1) en poule B du 07/10/23.**

**Match arrêté** à la 46ème minute suite à un dysfonctionnement de l'éclairage.

La Commission a reçu tous les rapports demandés.

- Monsieur Nicolas GIRAUD, arbitre de la rencontre de Coupe Nouvelle-Aquitaine : Rouillé (1) – Vouneuil Béruges (1) du 30/09/23.

- Monsieur Jonathan MAINGUENEAU, arbitre officiel de la rencontre.

- Pour le club de Rouillé :

Madame Adeline MOREAU (Présidente)

Monsieur Philippe BOUQUET (Coprésident)

Monsieur Jacky JAUNET (Arbitre assistant)

Monsieur Théo MENIN (joueur n° 3 et capitaine)

Monsieur Sébastien GAGNAIRE (banc de touche)

Monsieur Dominique PENAGUIN (banc de touche)

Au représentant de la municipalité de Rouillé présent sur place.

- Pour le club de St Julien l'Ars

Monsieur Jean-Baptiste MICHAUD (Président)

Monsieur Julien BERNARDEAU (Délégué)

Monsieur Jérôme CAILLAUD (Arbitre assistant)

Monsieur Dimitri GENIER (joueur n° 5 et capitaine)

Monsieur David VAUTIER (banc de touche)

Monsieur Patrice LEBEAU (banc de touche)

**Dossier en instance dans l'attente de précisions règlementaires demandées à la FFF.**

## DÉPARTEMENTAL 4

### **Match n° 26667137 : Adriers (1) – Poitiers Beaulieu FC (1) en poule D du 07/10/23**

Rapport de l'arbitre officiel de la rencontre Monsieur Alexandre PINARD (le 10/10/23 à 11h55) qui émet un doute sur l'identité d'un joueur de Poitiers Beaulieu FC.

La Commission a reçu tous les rapports demandés de :

- Monsieur Alexandre PINARD, arbitre officiel de la rencontre.

- Pour le club d'Adriers :

Monsieur Damien BERTHOMIER (Président du club, capitaine et joueur n° 7)

Monsieur Romain DESBORDES (Délégué)

Monsieur Jérôme CHALIFOUR (Arbitre assistant)

Madame Louise DESBORDES (banc de touche)

- Pour le club de Poitiers Beaulieu FC :

Monsieur Saïd KAMAL (Président du club)

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le joueur n° 6 (licence n° 9603644171) inscrit sur la feuille de match n'est pas celui qui a participé à la rencontre, fait reconnu sur le rapport du Président de Poitiers Beaulieu FC, monsieur Saïd KAMAL.

Considérant que le joueur en cause (licence n° 2545371938) a non seulement participé à la rencontre sous fausse licence mais de plus en état de suspension (trois (3) matchs de suspension à compter du 25/09/23, PV n° 4 de la Commission Départementale de Discipline du 28/09/23), fait reconnu sur le rapport du Président de Poitiers Beaulieu FC, monsieur Saïd KAMAL.



**Par ces motifs donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 à l'équipe de Poitiers Beaulieu FC (1) pour en donner le gain à l'équipe d'Adriers (1) avec 3 buts à 0.**

Les droits d'évocation (soit 40 €) seront débités au club de Poitiers Beaulieu FC.

Dossier transmis :

- à la Commission Sportive pour homologation,
- à la Commission Départementale de Discipline pour suite à donner.

Dossier classé.

## DÉPARTEMENTAL 5

**Match n° 26560106 : Monts sur Guesnes (1) – St Christophe (2) en poule A du 08/10/23**

### **Évocation**

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 05 du 11/10/23, concernant la participation au sein de l'équipe de St Christophe (2) d'un joueur (licence n° 2544359548) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de St Christophe a été informé et a formulé ses observations par courriel (du 16/10/23 à 12h44).

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 38 du 17/05/23) pour quatre (4) matchs de suspension à compter du 15/05/23 et que l'équipe de St Christophe (2) évoluant en Départemental 5 poule A n'a effectivement joué que trois (3) matchs depuis cette date, en championnat les 28/05 et 10 et 24/09/23 mais aucun en Coupe.

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

**Par ces motifs donne match perdu par pénalité avec 0 but à 10 à l'équipe de St Christophe (2) pour en donner le gain à l'équipe de Monts sur Guesnes (1) avec 10 buts à 0.**

Les droits d'évocation (soit 40 €) seront débités au club de St Christophe.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

### Extraits de l'article 226.1 des RG de la FFF

*La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement (par exemple en application de l'article 167 des présents règlements).*

*Le joueur suspendu ne peut pas être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière.*

## U15

**Match n° 26990081 : Poitiers Asac (1) – Naintré (1) en Départemental 1 du 16/09/23**

**Match arrêté** à la 60<sup>ème</sup> minute à la demande du club de Naintré : trop de joueurs blessés (rapport de l'arbitre officiel Monsieur Nathan MAILLET)

**Par ces motifs donne match perdu par pénalité avec 0 but à 11 à l'équipe de Naintré (1) pour en donner le gain à l'équipe de Poitiers Asac (1) avec 11 buts à 0.**

Dossier transmis à la Commission Départementale des Jeunes pour homologation.

Dossier classé.



## CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 3

### **Match n° 26855030 : Thouars Foot 79 (1) – Cerizay Co (1) en poule A du 08/10/23**

#### **Évocation.**

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 05 du 11/10/23, concernant l'inscription sur la feuille de match au sein de l'équipe de Thouars Foot 79 (1) de deux joueuses U16F (licences 2546952795 et 2548003017) le règlement n'en autorisant qu'une seule.

Considérant que le club de Thouars Foot 79 a été informé et a formulé ses observations par courriel (du 17/10/23 à 21h37)

Considérant que les deux joueuses en cause sont toutes les deux en catégorie U16F.

Considérant qu'en l'application des articles 73.2 des RG de la FFF et 26.B.5 des RG de la LFNA, les joueuses en cause ne pouvaient pas être inscrites, ensemble, sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

**Par ces motifs, donne match perdu par pénalité à l'équipe de Thouars Foot 79 (1) avec 0 but à 3 pour en donner le gain à l'équipe de Cerizay Co (1) avec 3 buts à 0.**

Les droits d'évocation (soit 40 €) seront débités au club de Thouars Foot 79.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

### **Rappel du règlement :**

#### **Article 26.B des RG de la LFNA**

##### **4/ Pour les joueurs U17 et joueuses U17**

Les joueurs U17 sous réserve de l'application de l'**article 73.2 des RG de la F.F.F.** (surclassement), peuvent participer en Seniors en Compétitions Nationales, Régionales et Départementales, sans restriction de nombres.

(...)

Les joueuses U17 F sont quant à elles limitées à 2 inscrites sur la feuille de match, d'une compétition régionale ou départementale, dans une équipe SENIORS de son club.

##### **5/ Pour les joueuses U16**

Ces joueuses, sous réserve de l'application de l'**article 73.2 des RG de la FFF**, (surclassement), peuvent évoluer en Compétitions Nationales Seniors F dans les conditions fixées par le règlement de l'épreuve.

Après avis du Comité de Direction de Ligue, une seule joueuse U16 F inscrite sur la feuille de match pourra évoluer au sein d'une équipe seniors de son club évoluant en compétitions régionales ou départementales.

#### Sanctions :

En cas d'infraction à l'une des dispositions prévues aux articles 22 à 26 des présents règlements (LFNA), le club fautif aura match perdu par pénalité dans le respect des conditions prévues à l'article 171 des Règlements Généraux de la FFF.

## RÉSERVES SPORTIVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 26666791 : Ingrandes (1) – Migné Auxances (2) en Départemental 2 poule A du 14/10/23
- Match n° 26664982 : Rouillé (1) – Ligugé (3) en Départemental 2 poule B du 14/10/23
- Match n° 26855032 : Poitiers Stade FC (2) – Thouars (1) en Départemental 3 Féminine poule A du 15/10/23

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion sur convocation.**

**La Présidente, Maryse MOREAU.**



# COMMISSION JEUNES

## POLE ADMINISTRATIF

### Réunion du jeudi 19 octobre 2023 Procès-verbal n°8

**Président** M. Philippe BARRITAUULT  
**Présents** Mmes Emilie AURY, Patricia PATRAULT, et Sylvie TESSERAU - M. Christian SAVIGNY  
**Excusés** Mme Chantal PINTAULT et M. Jean Paul PINTAULT

\*\*\*\*\*

Le PV n°7 est adopté sans modification

\*\*\*\*\*

#### SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U17/U18	D1	/	2	23/09/23	26990014	Neuville (1) / Loudun (1)	Coupe Gambardella	21/10/23
U17/U18	D1	/	2	23/09/23	26990015	Availles/Vicq/St Savin (1) / Naintré (1)	Coupe Gambardella	28/10/23
U17/U18	D1	/	2	23/09/23	26990012	GJ Foot Sud 86 (1) / St Benoit (1)	Coupe Gambardella	21/10/23
U17/U18	D1	/	3	30/09/23	26990020	Naintré (1) / Neuville (1)	Coupe Gambardella	04/11/2023*
U17/U18	D1	/	3	30/09/23	26990016	Jaunay Marigny (1) / Availles/Vicq/St Savin (1)	Coupe Gambardella	04/11/23
U17/U18	D2	B	1	23/09/23	27234786	Cissé (1) / GJ Espoir Sud Poitiers (2)	Coupe Gambardella	21/10/23
U17/U18	D2	B	1	23/09/23	27234787	Vouneuil Béruges (1) / Poitiers ASAC (2)	Coupe Gambardella	21/10/23
U17/U18	D2	B	1	23/09/23	27234785	Château Lar/Bri/SMG/Som/Cha (1) / GJ Val de Vonne (2)	Modification de calendrier	21/10/23
U17/U18	D2	C	1	23/09/23	27235586	GJ VVM Chauvigny (2) / Valdivienne (1)	Coupe Gambardella	21/10/23
U17/U18	D2	C	1	23/09/23	27235585	Gj 3 Vallées 86 (2) / Nieuil/Mignaloux (1)	Coupe Gambardella	21/10/23
U17/U18	D2	C	1	23/09/23	27234831	Gj Dissay Beaumont (1) / Gj Montasèvres (3)	Engagement tardif	21/10/23
U17/U18	D2	C	2	30/09/23	27234837	Nieuil/Mignaloux (1) / Migné Auxances (3)	Coupe Gambardella	04/11/23
U17/U18	D2	C	2	30/09/23	27234838	Poitiers PTT (1) / Gj Dissay Beaumont (1)	Coupe Gambardella	04/11/23
U13	D3	A	1	23/09/23	23860153	Naintré (1) / Loudun (1)	Dysfonctionnement Informatique	04/11/2023
U13	D3	C	1	23/09/23	27072678	Vouneuil Béruges (3) / Migné Auxances (2)	Engagement tardif	21/10/2023
U13	D3	F	1	23/09/23	27081679	Jaunay Marigny (2) / Gj Sud Haut Poitou (2)	Engagement tardif	21/10/2023
U13	D3	G	1	23/09/23	27072806	Valdivienne (1) / St Savin/ Vicq (2)	Engagement tardif	04/11/2023
U13	D3	G	2	30/09/23	27072813	St Savin/Vicq (2) / Mignaloux Beauvoir (1)	Engagement tardif	08/11/23

\* Sauf si toujours qualifié en Coupe Gambardella

## DATES A RETENIR

### Rappel :

- Samedi 21 octobre : 1<sup>er</sup> tour des challenges U17/U18, U15 et Festival foot U13 Pitch
- Lundi 23 octobre : date limite des engagements en challenge Maurice Dansac pour les équipes 3 et plus
- Mercredi 25 octobre : date limite des engagements en championnat U15 et U17/U18 à 8
- Vendredi 27 octobre : réunion de sensibilisation avec les équipes du Sud de U15D2 et U17/U18D2
- Vendredi 3 novembre : réunion de sensibilisation avec les équipes du Nord de U15D2 et U17/U18 D2
- Samedi 11 novembre : 2<sup>ème</sup> journée de Foot Diversifié U11→Foot Five
- Mercredi 20 décembre : date limite des engagements en phase 2 pour les catégories U13D3, U15 D2 et U17/U18 D2



## OPERATION CARTON VERT

L'opération « carton vert » est reconduite pour cette saison, le descriptif a été transmis par mail aux clubs.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec les **valeurs de notre sport portées par la FFF – sous l'acronyme « PRETS »** :

**PLAISIR – RESPECT – ENGAGEMENT – TOLERANCE – SOLIDARITE**

Sur la saison 2022/2023, 15 personnes ont été récompensés sur les catégories U17/U18 et U15

## U17 DEPARTEMENTAL 1

### Forfait

**Match n° 26990026 : GJ Montasèvres (2) – Availles/Vicq/St Savin (1) du 14/10/2023**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Availles/Vicq/St Savin (1) (sans déplacement et sans prévenir)

Les frais de déplacement de M.Imbert Christophe, arbitre de la rencontre, de 17€84 seront à la charge de Availles en Châtelleraut

Amende de 11€ au club de Availles en Châtelleraut

## TOUR PRELIMINAIRE CHALLENGE U17/U18

**21 octobre 2023**

N°	Équipe	Div		Équipe	Div
A	ASM/NV/SAM/3M/SLM/BE 1	D2 A		MIGNE AUXANCES 2	D2 B
B	POITIERS PTT 1	D2 C		MIREBEAU 1	D2 A
C	GJ DISSAY BEAUMONT 2	D2 A		POITIERS CEP 1	D2 C
D	MONTMORILLON 3	D2 C		NAINTRE 2	D2 A
E	JAUNAY MARIGNY 2	D2 A		GJ SUD HAUT POITOU 1	D2 B



## TOUR PRELIMINAIRE CHALLENGE U15

**21 octobre 2023**

N°	Équipe	Div		Équipe	Div
A	GJ DISSAY BEAUMONT 2	D2 B		MIREBEAU 1	D2 A
B	GJ ANTOIGNE INGRANDES 1	D2 B		GJ MONTASEVRES 1	D2 D
C	BRION/STMG/SOM 1	D2 D		LIGUGE 1	D2 C
D	L'ENVIGNE/LA PALLU/CER 1	D2 A		POITIERS ASAC 2	D2 C
E	NV/ASM/SAM/3M/SLM/BE 1	D2 A		OZON 1	D2 B
F	VIVONNE 1	D2 C		BUXEROLLES 2	D2 B
G	GJ VVM CHAUVIGNY 3	D2 D		MIGNE AUXANCES 3	D2 A
H	SAINT BENOIT 2	D2 C		NEUVILLE 2	D2 A
I	VOUNEUIL BERUGES 1	D2 C		GJ ESPOIR SUD POITIERS 3	D2 D

**Toutes les équipes engagées en coupe nouvelle aquitaine U15 seront intégrées au 2<sup>ème</sup> tour du challenge U15 et joueront soit le samedi 11 novembre, soit à une autre date à définir en fonction du parcours en coupe Nouvelle Aquitaine U15.**

## CHAMPIONNATS A 8 U17/U18 et U15

La Commission des Jeunes relance les engagements pour les championnats à 8 U17/U18 et U15

**Date limite des inscriptions (Footclubs) : mercredi 25 octobre 2023**

Le championnat ne sera possible que si minimum 4 équipes s'engagent

## U13 DEPARTEMENTAL 3

La commission intègre l'équipe de Coussay Les Bois (2) au calendrier U13 D3 poule B à la place de Loudun mais ne sera pas intégrée au classement et les matchs passés ne seront pas à rattraper.



## FESTIVAL FOOT U13 PITCH



saison 2023/2024

# FESTIVAL FOOT U13 Pitch

1<sup>er</sup> TOUR - samedi 21 octobre 2023

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

<b>A</b>
CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (1)
ASM (1)
THURE BESSE (1)
COUSSAY/SOC/PLEUMARTIN

<b>B</b>
CHÂTELLERAULT SO (1)
MIREBEAU (1)
GJ ANTOIGNE/INGRANDES (1)
SAMMARCOLLES/NORDV/3 MOU/SLM/BEU (1)

<b>C</b>
MIGNE AUXANCES (1)
OZON (1)
CHASSENEUIL/ST GEORGES (1)
LOUDUN (1)

<b>D</b> à St Eloi
POITIERS STADE (1)
POITIERS GIBAUDERIE/BEAULIEU (1)
NAINTRE (1)
MIGNALOUX BEAUVOIR (1)

<b>E</b> à St Savin
MONTMORILLON (1)
ST SAVIN/VICQ (1)
GJ 3 VALLEES 86 (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (1)

<b>F</b> à Benassay
NEUVILLE (1)
GJ SUD HAUT POITOU (1)
GJ DISSAY BEAUMONT (1)
L'ENVIGNE/CERNAY ST GENEST (1)

<b>G</b> à Iteuil
GJ VAL DE VONNE (1)
GJ ESPoir SUD POITIERS (1)
BIARD (1)
LIGUGE (1)

<b>H</b> à Bonneuil Matours
GJ MONTASEVRES (1)
BONNEUIL MATOURS/AVAILLES (1)
LA PALLU (1)
GJ AVENIR 86 (1)

<b>I</b>
POITIERS 3 CITES (1)
CISSE (1)
POITIERS CEP (1)
NIEUIL L'ESPOIR (1)

<b>J</b> à Vivonne
GJ FOOT SUD 86 (1)
VALENCE EN POITOU OC (1)
VIVONNE (1)
ST MAURICE GENCAIY/BRI/SOM/CHP/CHT (1)

<b>K</b>
POITIERS ASAC (1)
ST BENOIT (1)
VOUNEUIL BERUGES (1)

<b>L</b>
BUXEROLLES (1)
VALDIVIENNE (1)
JAUNAY MARIGNY (1)

Club recevant

## CHALLENGE MAURICE DANSAC

Participant :

- Les équipes 1 éliminées au 1<sup>er</sup> tour du Festival Foot U13
- Les équipes 2 engagées automatiquement

**-Pour les équipes 3 et plus engagement volontaire à saisir dans Footclubs avant le 23 octobre 2023**



## U11

Comme présenté à la réunion de rentrée des jeunes, nous vous informons que depuis ce début de saison, nous avons accès à un nouveau module de gestion du foot animation : Foot Animation Loisir (FAL).

Celui-ci permet de donner une meilleure visibilité des offres de pratique U11, U7-U9, ..., sur notre site internet mais également vous permettre une gestion facilitée de vos équipes notamment pour le planning de ces dernières.

Nous testons actuellement ce nouveau module :

- sur ce début de première phase U11, nous avons saisi les plateaux, enregistré les participations et les résultats. Vous pouvez désormais consulter le calendrier sur notre site (rubrique Epreuves-Foot Animation Loisir- Catégorie U11) : [Football animation et Loisirs – DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL \(fff.fr\)](#). Mais également sur Footclubs (Cf pièce jointe) dans la rubrique « Epreuves Championnats et Coupes/Foot Animation Loisir »
- vous pouvez vous aussi le tester en saisissant directement vos feuilles de plateaux ainsi que les résultats et nous faire part de vos éventuelles remarques avant le déploiement sur la deuxième phase.

Nous reviendrons vers vous fin octobre pour vous donner plus d'indications sur la démarche à appliquer.

Vos remarques sont importantes car nous souhaitons vous apporter une utilisation simple et adaptée de ce nouveau module.

La gestion par ce module des plateaux U7-U9 sera déployée à partir de la deuxième partie de saison.

### Rappel :

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement** par mail à [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr) **au plus tard le lundi après la tenue des rencontres** (sauf pour les clubs voulant s'essayer à la gestion du logiciel FAL).

## Report de la journée 1

Les équipes U11 des clubs labélisés ont participé à la tournée de la FFF le dimanche 1<sup>er</sup> octobre à Jaunay Marigny. Afin de ne pas les solliciter deux jours de suite, nous vous informons que les plateaux U11 du samedi 30 septembre ci-dessous **sont reportés au samedi 21 octobre** :

-**Poule A** à Poitiers 3 Cités avec les équipes de Migné Auxances, Neuville et Poitiers 3 Cités

-**Poule B** à Chauvigny avec les équipes de GJ VVM Chauvigny, Buxerolles, Châtelleraut SO 2 et Montmorillon

-**Poule B** à Buxerolles (Michel Amand) avec les équipes de Poitiers ASAC, Smarves Iteuil et Stade Poitevin

-**Poule D** à Vendevre avec les équipes de La Pallu, GJ Sud Haut Poitou, Neuville et Vouneuil Béruges

-**Poule E** à Buxerolles (André Messy) avec les équipes de Buxerolles, Chasseneuil St Georges, Château Larcher et GJ 3 Vallées 86

-**Poule E** à Rouillé avec les équipes de GJ Foot Sud, GJ Val de Vonne, Migné Auxances 2 et Vouneuil Béruges 2





-**Poule F** à Poitiers (St Eloi) avec les équipes de Stade Poitevin 2, Poitiers ASAC 2 et Poitiers 3 Cités 2

-**Poule K** à Beaumont avec les équipes de Chasseneuil St Georges 2, GJ Dissay Beaumont 3, Jaunay Marigny et La Pallu 2

-**Poule K** à Vendevre avec les équipes de La Pallu 3, Migné Auxances 3, Neuville 3 et Stade Poitevin 3

#### **Plateau U11 du 07/10/23 :**

##### Poule I plateau 1 :

2<sup>ème</sup> forfait de Châtelleraut Portugais. Amende de 11€ au club de Châtelleraut Portugais

#### **Plateau U11 du 14/10/23 :**

##### Poule C plateau 1 :

1<sup>er</sup> forfait de Ouzilly/Colombiers (1). Amende de 11€ au club d'Ouzilly

##### Poule E plateau 2 :

1<sup>er</sup> forfait de Migné Auxances (2). Amende de 11€ au club de Migné Auxances

##### Poule F plateau 1 :

1<sup>er</sup> forfait de Poitiers ASAC qui s'est déplacé au mauvais endroit. Amende de 11€ au club de Poitiers ASAC

#### **Journée du Foot Diversifié du 23/09/23 :**

La commission reprend le dossier transmis par la commission de discipline du 5/10/23 et après avoir pris connaissance des rapports de M. Cruveillier (président du GJ Sud Haut Poitou) et de M. Abid Ali (président du club de Poitiers 3 Cités), regrette les faits.

La commission remercie M. Abid Ali pour l'action engagée auprès des éducateurs correspondants et du jeune concerné.

S'agissant de la catégorie U11, la commission invite les clubs à plus de retenue et d'exemplarité.

## U7-U9

La commission rappelle aux responsables des U7-U9 :

#### Pour le club organisateur :

- D'établir la fiche récapitulative des clubs présents
- De récupérer les fiches de présence de tous les clubs
- D'adresser l'ensemble au District au plus tard le lundi qui suit le plateau **via la messagerie officielle uniquement**

#### Pour les clubs invités :

- De respecter les horaires fixés lors de l'élaboration des calendriers
- De préparer au préalable la liste des joueurs participants **licenciés**
- En cas de défection de prévenir le responsable du plateau
- De donner la fiche au club organisateur

A défaut de ne pas appliquer ces recommandations, la commission se verra dans l'obligation de sanctionner après les vacances de la Toussaint :

- Envoi tardif des documents 13€
- Licence manquante 7€ la licence ou 18€ l'amende forfaitaire

**La licence dûment validée (par la ligue) est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son président.**



**Plateau U7- U9 du 07/10/23 :**

**Secteur 1 à Sammarçolles :**

- 1 joueur non licencié en U7 et un joueur non licencié en U9 du club des Trois Moutiers
- 1 joueur non licencié en U7 et un joueur non licencié en U9 du club de l'ASM
- 1 joueur non licencié en U7 et un joueur non licencié en U9 du club de Loudun
- 5 joueurs non licenciés en U9 du club de Sammarçolles

**Secteur 2 à Vendevre et à Neuville :**

- 2 joueurs non licenciés en U7 et 2 joueurs non licenciés en U9 du club de La Pallu
- 1 joueur non licencié en U7 et un joueur non licencié en U9 de l'entente Cernay/L'Envigne

**Secteur 3 à Availles et à Vicq :**

- 1 joueur non licencié en U9 du club de Naintré
- 1 joueur non licencié en U7 et 3 joueurs non licenciés en U9 du club de Châtelleraut SO
- 1 joueur non licencié en U9 du club de Bonneuil Matours
- 1 joueur non-licencié en U9 du GJ Avenir 86
- 1 joueur non licencié en U7 du club de Vicq sur Gartempe
- 1 joueur non licencié en U7 du GJ Antoigné Ingrandes
- 1 joueur non licencié en U9 du club de Vouneuil Sur Vienne
- 1 joueur non licencié en U9 de l'entente de Coussay/SOC/Pleumartin

**Secteur 4 à Benassay et Vouillé :**

- Merci au club de Fontaine le Comte de mettre les numéros de licence et non les numéros de personne
- Plateau à Benassay : manque les feuilles récapitulatives U7 et U9
- 2 joueurs non licenciés en U7 et 1 joueur non licencié en U9 du GJ Sud Haut Poitou
- 1 joueur non licencié en U9 du club de Avanton

**Secteur 5 à Migné Auxances et au Stade Poitevin :** RAS

**Secteur 7 à Nieuil L'Espoir :**

- 5 joueurs non licenciés en U7 et 6 joueurs non licenciés en U9 du club de Nieuil L'Espoir

**Secteur 8 à Montmorillon :**

- 6 joueurs non licenciés en U9 du GJVVM Chauvigny
- 4 joueurs non licenciés en U9 du club de Usson L'Isle
- 1 joueur non licencié en U7 du GJ 3 Vallées 86
- 4 joueurs non licenciés en U9 du club de Montmorillon

**TRANSMISSION TARDIVE OU FEUILLES DE MATCHS  
MANQUANTES**

**Amende de 13€**

Match n° 27072658 : Coussay/SOC/Pleumartin 1- La Pallu1 en U13 Départemental 3 poule B du 07/10/23

**LICENCES MANQUANTES**

**Plateau U11 du 14/10/23 :**

- Poule E plateau 2 : Buxerolles (2), Toutes les licences manquantes. Amende forfaitaire de 18€ au club de Buxerolles
- Poule K plateau 2 : La Pallu/Avanton (3), 1 licence manquante. Amende de 7€ au club La Pallu
- Poule M plateau 1 : Adriers (1), 5 licences manquantes. Amende forfaitaire de 18€ au club d'Adriers

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion : sur convocation  
Le Président, Philippe BARRITAU**



## INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2023/2024

# Stage Détection U13 Garçons



### CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2011.

#### Processus de Détection :

- Les 23 et 24/10 : 2 rassemblements géographiques (environ 80/90 joueurs convoqués)
- Le 17/01 : stage (environ 40 joueurs convoqués)
- Les 28 et 29/02 : Sélection de la Vienne – Tournoi Interdistricts (foot à 11 à Puymoyen)

**Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :**

- de son équipement complet de footballeur
- d'un ballon (taille 4)
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe

L'encadrement de ces rassemblements sera assuré par Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF/Formation LFNA, Tony RICHARD, Conseiller Technique DAP et plusieurs membres de la Commission Technique Départementale 86.





# Liste des joueurs convoqués

## Stages DETECTION U13 Garçons

(joueurs nés en 2011)

**LUNDI 23 OCTOBRE 2023 à NEUVILLE (de 14h à 17h30) - Stade Serge Delhumeau  
- Terrain Synthétique – Rue de la Jeunesse - 86170**

	NOM - Prénom	Club	Secteur	Poste
1	ABRASI Jason	Poitiers ASAC	Nord	
2	KHARMOUDI Reda	Poitiers ASAC	Nord	
3	MATIP Alain	Poitiers ASAC	Nord	
4	CAILLAUD Yanis	Poitiers ASAC	Nord	G
5	ARTUS Adam	Chasseneuil St Georges	Nord	
6	CHALARD Lucas	Chasseneuil St Georges	Nord	
7	COUE Arthur	Chasseneuil St Georges	Nord	
8	BALLANGER Camille	Cissé	Nord	
9	BOUSSADIA Aden	Cissé	Nord	
10	CHENUAUD Sohan	Cissé	Nord	
11	MOREL Andy	Cissé	Nord	G
12	LAVAUD BROCHAIN Louca	FC ASM	Nord	
13	LEGER Dylan	FC ASM	Nord	
14	BERTHELOT Malone	FC ASM	Nord	
15	ROUSSEAU Maxime	GJ Antoigné Ingrandes	Nord	G
16	TOMASZEWSKI Malo	GJ Antoigné Ingrandes	Nord	
17	JEAN Arthur	GJ Avenir 86	Nord	
18	JOCLLOT Nathan	GJ Dissay Beaumont	Nord	
19	GOUPILLE Mael	GJ Dissay Beaumont	Nord	
20	DUFOUR Camille	GJ Sud Haut Poitou	Nord	
21	SICOT Jules	GJ Sud Haut Poitou	Nord	
22	BRANGER Timeo	GJ Sud Haut Poitou	Nord	
23	HABLAL Islam	Ozon FC	Nord	
24	TOURE Batoura	Ozon FC	Nord	
25	CAIVEAU Souleymane	Ozon FC	Nord	
26	AMANT Paul	Portugais Châtellerauld	Nord	
27	COUTOUX Matheo	Portugais Châtellerauld	Nord	
28	DIAKHABY Ibrahima	Portugais Châtellerauld	Nord	
29	GOBY THEBAUD Lorenzo	US Jaunay Marigny	Nord	
30	RULLIER Léo	US Jaunay Marigny	Nord	
31	BOUET Adrien	CA Neuville	Nord	
32	BERNARD Kylian	CA Neuville	Nord	G
33	PHALON Noé	CA Neuville	Nord	
34	MONORY Hugo	CA Neuville	Nord	
35	MARTEAU Thomas	CA Neuville	Nord	
36	VALETTE Edgar	CA Neuville	Nord	
37	MORTREUX Léon	CA Neuville	Nord	G
38	DESGRIS Elliott	CA Neuville	Nord	
39	RACAUD Justin	US Migné Auxances	Nord	
40	CHAUVIN Kylian	US Migné Auxances	Nord	
41	MARTIN Hélian	US Migné Auxances	Nord	
42	MOUSSET Maël	US Migné Auxances	Nord	
43	BEAULIEU Hugo	US Migné Auxances	Nord	G



# Stages DETECTION U13 Garçons

(joueurs nés en 2011)

**MARDI 24 OCTOBRE 2023 à NIEUIL L'ESPOIR (de 14h à 17h30) - Complexe sportif  
- Terrain annexe – Chemin du Bois Picault - 86340**

	<b>NOM - Prénom</b>	<b>Club</b>	<i>Secteur</i>	<b>Poste</b>
1	RAGOT Léon	CEP Poitiers	<i>Sud</i>	
2	CONTE Lassana	ES Buxerolles	<i>Sud</i>	
3	TSHISHIKUWABADIBANGA Helios	ES Buxerolles	<i>Sud</i>	
4	RIVIER EKOMBORE NKOOG Christian	ES Buxerolles	<i>Sud</i>	
5	AHAMADI Noam Esteban	ES Buxerolles	<i>Sud</i>	
6	TURBEAU Baptiste	GJ Trois Vallées 86	<i>Sud</i>	
7	JARRY THIOUST Enzo	GJ Trois Vallées 86	<i>Sud</i>	
8	MALLET TRAINSON- Léo	GJ Espoir Sud Poitiers	<i>Sud</i>	
9	DELHOMME Axel	GJ Espoir Sud Poitiers	<i>Sud</i>	
10	DEVILDER Leni	GJ Espoir Sud Poitiers	<i>Sud</i>	
11	THOMAZEAU Mathis	GJ Espoir Sud Poitiers	<i>Sud</i>	
12	CHACIB Milan	GJ Espoir Sud Poitiers	<i>Sud</i>	
13	MAGNAIN Gaspard	GJ Foot Sud 86	<i>Sud</i>	
14	CONCHOU Louis	GJ MontaSèvres	<i>Sud</i>	
15	ETOURNEAU Matheo	GJ MontaSèvres	<i>Sud</i>	
16	RABAUD Antoine	GJ MontaSèvres	<i>Sud</i>	G
17	SAHKO Soriba	Ligugé	<i>Sud</i>	
18	GOMEZ Soan	Ligugé	<i>Sud</i>	
19	DUMAND Alois	Ligugé	<i>Sud</i>	
20	ROSET Layane	St Benoit	<i>Sud</i>	
21	MELLAG RENIER Mehdi	St Benoit	<i>Sud</i>	
22	POUPART FROT Mateo	St Savin St Germain	<i>Sud</i>	
23	FORTIN Lylian	St Savin St Germain	<i>Sud</i>	G
24	DESMAZEAU Nathan	UES Montmorillon	<i>Sud</i>	
25	PERRIN Titouan	UES Montmorillon	<i>Sud</i>	G
26	THEZARD Nathan	UES Montmorillon	<i>Sud</i>	
27	AUPETIT Etane	UES Montmorillon	<i>Sud</i>	
28	BERGER Maël	UES Montmorillon	<i>Sud</i>	
29	GERMAIN Quentin	GJ Val de Vonne	<i>Sud</i>	
30	MORISSET Corentin	GJ Val de Vonne	<i>Sud</i>	G
31	QUINTARD Baptiste	GJ Val de Vonne	<i>Sud</i>	
32	MELIN Marvin	GJ Val de Vonne	<i>Sud</i>	
33	VAILLIER Noa	GJ Val de Vonne	<i>Sud</i>	
34	BAMBA Madou	Valence en Poitou	<i>Sud</i>	
35	PUAUD Azel	Valence en Poitou	<i>Sud</i>	
36	DOUIAB Zyad	GJ VVM Chauvigny	<i>Sud</i>	
37	TOUCHARD THIBAUDEAU Iscia	GJ VVM Chauvigny	<i>Sud</i>	
38	MAILLET Hugo	GJ VVM Chauvigny	<i>Sud</i>	G
39	MARTIN Tom	GJ VVM Chauvigny	<i>Sud</i>	
40	DUCROT Kyliane	GJ VVM Chauvigny	<i>Sud</i>	
41	ALEXIS Moise	Poitiers Trois Cités	<i>Sud</i>	
42	YOUYOUTTE Layann	Poitiers Trois Cités	<i>Sud</i>	



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

**AUTORISATION PARENTALE****PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :E-mail :agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL***(Rayer les mentions inutiles)***Autorise** (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
  
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

**ATTENTION :****ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

**DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL**  
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –  
Mail : [DISTRICT@FOOT86.FFF.FR](mailto:DISTRICT@FOOT86.FFF.FR) – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



# Stage DETECTION U13 FILLES



## CONVOCATION OFFICIELLE

à l'attention de **TOUTES** les jeunes joueuses nées en 2011

**MARDI 31 OCTOBRE 2023**  
**de 14h15 à 17h15**  
**à SEVRES-ANXAUMONT**  
**(complexe sportif Fernand Haie – rue du Stade – 86800)**

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent un rassemblement à destination de l'ensemble des jeunes joueuses nées en 2011.

### Programme de détection :

- Mardi 31/10 : stage (avec toutes les joueuses licenciées nées en 2011)
- Mercredi 24/01 : stage (avec environ 40 joueuses convoquées)
- Dimanche 25 et Lundi 26/02 : tournoi Interdistricts à Puymoyen

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- d'un ballon (taille 4) bien gonflé
- de l'autorisation parentale ci-jointe
- d'une gourde



En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94  
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique 86)



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

# AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**  
(Rayer les mentions inutiles)

**Autorise** (Nom et Prénom de la joueuse) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
  
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

**ATTENTION :**

**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.**

**DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL**  
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –  
Mail : [DISTRICT@FOOT86.FFF.FR](mailto:DISTRICT@FOOT86.FFF.FR) – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>





# Sélection « 86/79 » U15 Garçons Tournoi Inter-Districts



## CONVOCATION OFFICIELLE

**DESTINATAIRES** : joueurs U15 du District de la Vienne nés en 2009 retenus en Sélection du « Vienne/Deux-Sèvres » (cf. liste ci-dessous).

Chaque joueur retenu est convoqué le :

**JEUDI 2 NOVEMBRE 2023  
à 10h30 précises  
directement au Centre Technique  
de la LIGUE de Football Nouvelle-Aquitaine  
à PUYMOYEN (16400)**

Planning des rencontres :

Deux matchs (à partir de 14h) : opposition contre Sélection « 16/17 » et opposition contre « 19/23/87 ».  
Cette opération régionale vise à déterminer ceux qui seront retenus en stage de Ligue U15 en Décembre 2023.

Chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur

Le déjeuner sera pris en commun à la restauration du Cercle (à 11h30), repas à la charge de la L.F.N.A. La fin de la journée est à l'issue de la dernière rencontre... vers 17h30.

Liste des 9 joueurs convoqués :

**CHÂTELLERAULT S.O.C :** BOURAS Yliès, MAUNIE Jules  
**STADE POITEVIN F.C :** MARTIN TELLIER Titouan, METAYE Lucas, FAYOL Dylan,  
FAYE MONTEIL Mathis, CLOCHARD AMBLARD Nolan,  
ASOSIE Loan et PROUST Emile

En cas d'absence ou plus d'informations si nécessaire, merci de contacter  
M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86 au numéro suivant :06.44.28.33.94

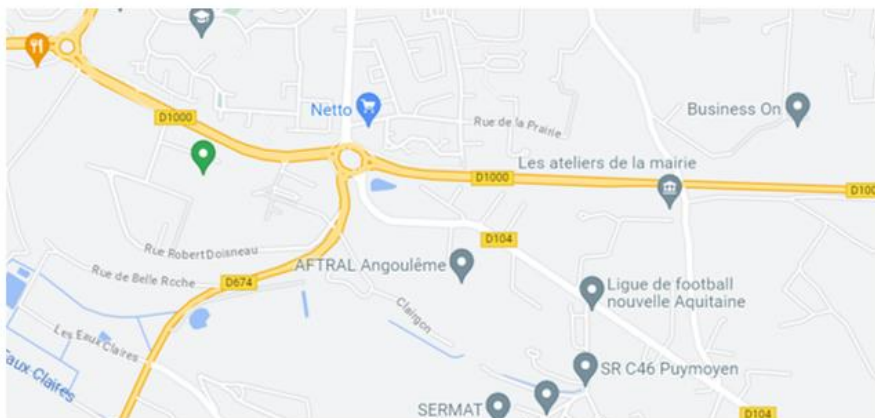


L'encadrement de cette journée sera assuré par :

- Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF LFNA 86
- Christophe GRIMPRET, Conseiller Technique PPF LFNA 79



LIGUE DE FOOTBALL  
NOUVELLE-AQUITAINE



Lieu du rendez-vous  
à 10h30

Centre Technique  
LFNA  
à PUYMOYEN  
(104, rue d'Angoulême)



# MINI-JEU



**Remplacez sur la carte les clubs suivants :**

- U.S. Beuxes
- AMIS S. Queaux Moussac
- C.S. Dissay
- A.S. St Saviol
- La Pacifique Latillé
- A.S. de Valdivienne
- ET.S. Château Larcher
- U.S. Vicq S/Gartempe
- AC Paizay le Sec

Réponses du dernier Vienne Hebdo :

**Mots mêlés : Repérez dans la grille 8 Clubs de la Vienne**

M	F	R	G	I	T	Y	U	V	B	N	C	R	E	S	C	L	M	F	L	E	U	R	E	M
L	S	D	V	J	E	T	B	O	I	V	R	E	L	O	I	X	E	Z	R	R	I	G	O	K
P	O	D	C	K	S	R	S	U	L	E	H	U	K	R	J	C	A	E	J	A	L	C	M	I
L	G	S	S	L	T	E	G	T	L	A	T	J	P	T	H	V	E	S	A	F	S	W	S	U
G	A	A	D	M	J	S	V	R	M	S	R	E	T	N	G	E	A	D	R	S	F	X	S	U
L	R	M	F	P	I	W	C	E	L	A	F	Z	C	G	F	E	L	A	D	S	D	V	A	R
T	E	M	T	O	J	X	D	Z	B	G	R	A	V	S	D	R	O	W	R	J	A	N	R	F
G	D	A	Y	I	S	G	A	S	V	F	J	C	B	Q	B	T	I	X	E	U	C	B	S	V
A	Q	R	H	U	D	G	D	V	D	K	I	W	O	Z	I	Y	Y	M	S	I	N	V	A	O
E	B	C	J	Y	D	J	A	B	Q	U	O	C	F	L	U	U	T	L	D	L	B	S	D	U
S	N	O	E	T	A	J	D	U	S	T	L	G	L	T	Y	I	R	K	S	L	N	A	H	Z
N	I	L	T	E	F	L	T	N	D	R	M	Y	D	U	T	L	R	J	A	T	V	E	N	A
H	L	L	Z	F	V	N	R	R	C	C	P	O	S	O	S	M	E	H	S	E	J	T	B	I
U	O	E	D	L	H	B	T	E	E	C	P	I	R	U	R	I	Z	G	P	X	I	F	F	L
H	J	S	F	I	A	V	L	Z	I	J	S	L	Z	Y	E	H	G	V	O	W	I	X	D	L
L	G	C	G	K	L	X	P	F	P	A	Q	I	R	G	Z	G	P	N	P	C	I	C	S	E
O	U	Z	I	L	L	Y	M	H	N	D	A	L	G	T	A	F	O	R	A	V	L	N	C	S
S	B	C	L	C	S	A	O	Y	L	S	X	I	R	G	S	D	I	T	G	N	P	N	O	T
F	T	W	D	T	D	R	J	E	A	X	A	D	R	I	E	R	S	O	I	Y	E	C	P	D